



Réunion du 17 juin 2014

Présents :

Sylviane Méli, Vanessa Revel, Emilie Ossedat, Géraldine Périnet, Guylaine Gilet, Stéphane Giroud, Sylvie Mansouri, Nathalie Chevrant-Breton, Fabienne Lemesre, Karine Cornuault, Géraldine Grosso, Fabienne Samuel, Clément Bardès

Le point sur le changement de Rythmes scolaires

Karine Cornuault nous refait un résumé de la dernière réunion avec Mme Simian. Celui-ci est identique au compte-rendu qu'elle a écrit avec Patricia Trillaud (cf : site internet rubrique INFO RYTHMES SCOLAIRES).

Quelques précisions :

- Mme Simian a paru intéressée par les réponses des Associations à notre mail. Elle n'a pas critiqué notre initiative.
- Mme Simian a évoqué la possibilité d'une réunion avec les Associations présentes dans le village ultérieurement (elle ne les a pas contactées pour le moment).
- La mise en place du PEDT (Projet éducatif territorial) en janvier modifiera peut-être la durée des TAP (ex : 1 heure au lieu de $\frac{3}{4}$ d'heure).
- M. Ballesio est allé manifester contre la réforme des rythmes scolaires le 10 juin dernier.

Décisions :

A l'unanimité, nous votons pour que Karine Cornuault et Patricia Trillaud soient nos représentantes lors des prochaines réunions du comité de pilotage de la réforme des rythmes scolaires. Leurs suppléantes seront Vanessa Revel et Stéphanie Millet.

Après calcul, nous estimons qu'il n'y aura pas suffisamment de personnel à l'école du Parc pour encadrer les enfants.

- En effet, 1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans : 40 enfants en maternelle (plus ceux de petite section qui ne sont pas inscrits) = **4 adultes**.
- Et 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans : 76 enfants en élémentaire = **6 adultes** (enfin 5 et demi).
- Soit 9 à 10 adultes et non 8.

Nous décidons d'en informer la Mairie.

Un planning des personnes pouvant être présentes pendant l'été pour travailler avec Mme Simian sera préparé.



Nous décidons à l'unanimité d'envoyer un compte-rendu par mail aux associations que nous avons déjà contactées.

Nous décidons à l'unanimité d'afficher un récapitulatif de nos négociations sur les tableaux d'affichage et à la kermesse. Ayant engagé suffisamment de frais concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, nous n'engagerons pas de frais supplémentaire avec un mot individuel aux parents.

Nous discutons de la possibilité d'une action plus vindicative (tracts, banderoles, pétitions, journalistes, ...) lors de la kermesse. Nous sommes très partagés, certains prônent le dialogue d'autres, les manifestations. Après vote : 1 POUR, 7 CONTRE, 5 INDIFFERENTS + 2 ABSENTS (arrivés tardivement), nous décidons de ne pas manifester le jour de la kermesse. Cependant, nous nous réservons ce droit selon l'évolution des négociations.

Kermesse

Organisation du matériel :

Le vendredi 27/06, nous aurons la possibilité de nous rendre à Louise Labé pour y déposer notre matériel.

Nathalie Chevrant-Breton et Clément Bardès feront les courses à Métro.

Un maximum de personnes est attendu pour aider à la mise en place le vendredi 27/06 à Louise Labé dès 20h.

Idem le samedi 28/06 dès 8 h.

Prix à la buvette :

- 1 barquette de frites (250 gr) + 1 saucisse : 6 Tickets
- 1 sandwich (pain + 1 saucisse barbecue ou hot dog) : 4 Tickets
- 1 barquette de frites (250 gr) : 4 Tickets
- 1 boisson (ice tea, coca, Orangina, oasis, Perrier, eau plate, bière, verre de vin) : 3 Tickets
- Gâteau 1 part : 1 Ticket
- Sachet de bonbon : 1 Ticket
- Café : 2 Tickets

Quelques points de détail :

Un règlement de chaque jeu sera affiché.

Sur les jeux suivants: « Course en sac », « Pistolet à eau » et « Tir au but », un poinçon sera apposé sur la carte du gagnant. Ceux-ci permettront d'aller rechercher



Associations des Parents d'Elèves Des Ecoles du Parc

un lot à la fin de la kermesse. Selon le nombre de poinçons, l'enfant pourra choisir un lot plus ou moins important.

Pour le Chamboule tout, l'enfant pourra choisir d'avoir un poinçon ou de prendre directement un lot sur place.

Les Stands « billard » et « jeu de foot » seront gratuits et n'apporteront aucun poinçon.

Le passage sur la structure gonflable sera de 2 Tickets.

Nos caisses étant bien vides après une année si remplie, nous décidons que les personnes qui nous aideront et nous recevront des bouteilles d'eau à volonté et rien de plus.

Les enfants de 6^{ème} qui nous aideront (6 enfants) auront le repas offert.

Prochaine réunion : L'Assemblée Générale après la rentrée